

Comité C5
Case postale 42
2088 Cressier (NE)

Granges-Paccot, le 29 juin 2012

Vos courriers aux autorités communales, cantonales et fédérales sur notre projet de centrale énergétique à Cornaux

Mesdames, Messieurs,

Nous faisons suite à vos récents courriers adressés à différentes communes de la région de Cornaux, au Conseil d'Etat ainsi qu'à l'OFEV.

Nous sommes au regret de constater que certains propos contenus dans les courriers susmentionnés ou figurant sur votre site internet sont à la limite de la diffamation et, en cas de récurrence, nous nous réservons le droit d'agir par toutes les voies utiles.

Cela étant, nous devons reconnaître que nous sommes déçus par votre attitude. En effet, un comité tel que le vôtre devrait avoir pour vocation d'informer la population et non pas de propager des informations erronées. Vous devriez donc, à notre sens, être demandeurs de précisions concernant le projet. Or, nous avons tenté, à plusieurs reprises, de vous fournir les informations nécessaires pour vous démontrer que notre projet respecte toutes les prescriptions environnementales et légales en vigueur. Malheureusement, vous n'avez pas jugé utile de donner suite à nos propositions. Nous rappelons également que le représentant de votre comité, pourtant dûment inscrit pour participer à la visite de la centrale à cycle combiné de Timelkam avec la Commission de réflexion s'est désisté à la dernière minute, sans motif apparent. De même, par courrier du 21 mai 2012, nous vous avons transmis des précisions quant à notre projet et répété que nous étions à votre disposition pour toute question complémentaire. Encore une fois, vous n'avez pas jugé utile de donner suite à notre proposition et avez préféré vous adresser aux différentes autorités sans prendre le temps de vérifier vos informations.

Nous sommes toujours disposés à vous rencontrer afin d'échanger sur ce projet et le soussigné de droite, ainsi que notre service de communication, sont à votre disposition pour organiser une telle rencontre.

Toutefois, nous souhaitons d'ores et déjà clarifier les deux points suivants:

Référence:

Direction Générale

Laure Zbinden-Boulianne

Avocate

Responsable Conseils
juridiques

T +41 26 352 54 16

F +41 32 352 51 99

laure.zbinden@groupe-e.ch

Groupe E SA

Rte de Morat 135

CH-1763 Granges-Paccot

T +41 26 352 52 52

F +41 26 352 51 99

www.groupe-e.ch

